



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 64

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 23 Octobre 2014

EDITO :

Les travaux en cours ont créé et vont encore créer quelques gênes.

Les travaux d'effacement de réseaux ont perturbé la circulation sur plusieurs jours, notamment en direction de BROONS. Ceux-ci touchent à leur fin : il reste à Orange à intervenir pour la suppression des câbles téléphoniques. Nous devrions avoir une vue finale avant les congés de Noël.

Les travaux intérieurs de l'église (réfection des voûtes de la nef centrale et des bas-côtés) vont démarrer un peu en avance, soit après le 15 novembre, et dureront un peu moins de 6 mois. Durant cette période les espaces accessibles seront réduits au chœur et aux transepts. Les offices ne pourront donc se dérouler qu'en petit comité. Pour les cérémonies plus importantes (enterrements en particulier) des solutions seront proposées.

Les travaux du lotissement démarreront également courant novembre. Une partie du parking de la salle des fêtes sera ainsi réduite, le temps que la nouvelle plateforme soit réalisée. De nouveaux espaces de stationnement seront accessibles à partir de janvier.

Nous aurons l'occasion bientôt de faire un point précis sur tous ces travaux.

M. CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 14 Octobre :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Budget Annexe 2014 : Lotissement Domaine de l'étang – Tranche 1 : M. le Maire présente au CM le projet de budget relatif à la 1^{ère} tranche du nouveau lotissement : les dépenses s'élèvent à 235 157 € HT ; le budget sera équilibré par la recette de la vente des terrains ainsi qu'un emprunt résiduel.

Demande de subvention Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux Eglise : 3^{ème} tranche : M. le Maire rappelle au CM les différents travaux à réaliser sur l'Eglise en 3 tranches. Après délibération le CM décide de réaliser les travaux de la 3^{ème} tranche (sécurisation de la voûte / 202 335 € HT) et sollicite une aide au titre de la DETR.

Budget Général : décision modificative N° 4 : M. le Maire propose de modifier des montants sur les dépenses et les recettes du budget en fonctionnement et investissement. Compte tenu que des dépenses inscrites au budget primitif ne seront pas réalisées en 2014 et que des dépenses non prévues initialement seront réalisées cette année, le CM approuve ces modifications budgétaires.

Eglise : avenant N° 1 au marché Tranche 1 : M. le Maire présente au CM l'état d'avancement de travaux de la 1^{ère} tranche et propose de réaliser un complément de travaux (réfection des solins contre le clocher et reprise du faîtage manquant sur la nef) et présente un devis complémentaire

de l'entreprise HERIAU de 3 127,40 € HT. Après délibération, le CM décide de réaliser ces travaux.

Chapelles Eglise : travaux supplémentaires : M. le Maire fait part au CM qu'il serait opportun de remplacer les chéneaux sur les chapelles Nord et Sud et présente les devis. Après délibération, le CM décide de réaliser les travaux.

Vitraux : consultation d'entreprises : M. le Maire rappelle au CM les travaux à réaliser sur les vitraux et propose de lancer une consultation et de confier le choix de l'entreprise à la commission d'appel d'offres. Le CM approuve cette délibération.

Devis de remplacement de la cloche : M. le Maire rappelle au CM le mauvais état de la cloche n°3 (la plus petite) et présente les devis de remplacement. Après délibération, le CM décide de remplacer la cloche et de retenir le devis des Ets MACÉ de Plaine Haute.

Loyer commerce multiservices : Révision : M. le Maire expose au CM que le loyer du commerce multiservices est révisable au 1^{er} novembre comme stipulé dans le bail.

Après délibération, le CM décide de maintenir le loyer étant donné que l'indice du 2^{ème} trimestre 2014 est égal à celui du 2^{ème} trimestre 2013. Le loyer au 1^{er} novembre 2014 restera à 699,44 € par mois.

Tarifs Eau 2015 : Le CM décide d'augmenter les tarifs abonnement et consommation de 1%, soit 54,39 € pour l'abonnement normal et 586,83 € pour l'abonnement gros débit (> à 60 mm).

Tarifs Assainissement 2015 : Le CM décide d'augmenter les tarifs abonnement et consommation de 1% ; soit 71,99 € pour l'abonnement et 0,72 € par m3.

Contrat d'affermage Assainissement et Eau : remplacement indice ICHT-E / autorisation signature avenant : M. le Maire fait part au CM d'un courrier reçu de la SAUR concernant l'indice ICHT-E, demandant de remplacer cet indice par l'indice ICHT-E hors effet CICE. Cet indice est représentatif du coût Horaire du travail dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) étant calculé sur la masse salariale et pris en compte dans l'ICHT-E contribue à diminuer la rémunération du délégataire. Après délibération, le CM donne son accord pour que M. le Maire signe l'avenant des contrats d'affermage Eau et Assainissement avec la SAUR.

Modification des statuts de la Communauté de Communes : M. le Maire expose au CM que les statuts actuels de la Communauté de Communes ne permettent pas à celle-ci d'adhérer, expressément et de manière générale à un syndicat mixte, en vue de lui confier l'exercice d'une ou plusieurs de ses compétences. Pour éviter aux conseils municipaux de chaque commune membre de devoir se prononcer sur l'adhésion à un syndicat mixte, Le Président de l'intercommunalité a proposé de modifier les statuts communautaires. Après délibération, le CM accepte la modification, étant entendu que cette dernière sera entérinée par arrêté préfectoral.

Ecoles extérieures : réponses aux demandes de participation : M. le Maire fait part au CM qu'il est régulièrement sollicité par les municipalités des écoles publiques extérieures pour participer aux frais des services périscolaires (ex : cantine, garderie, TAP...) pour les enfants de Plumaugat fréquentant ces écoles. Considérant qu'à Plumaugat, il existe une école et des services municipaux et que tous les enfants y sont acceptés, le CM décide de donner une réponse négative à ces sollicitations.

Factures EDF Eglise / Participation consommation due aux travaux : Monsieur le Maire expose au CM que c'est la paroisse qui finance les consommations électriques de l'église. Or depuis les travaux de rénovation, la consommation d'électricité a fortement augmenté (utilisation par les entreprises d'engins électriques). Après délibération, le CM décide de prendre à sa charge la surconsommation.

Droit de préemption parcelle AB 138 et 139 : Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé à la gravelle (section AB 138, 139).

PELE – MELE :

1 – Le Club de Gymnastique volontaire vous propose une **choucroute à emporter** le samedi 15 novembre de 11h30 à 13h00 à la salle des fêtes. Pour réservation avant le **6 novembre**, contact Marie Anna Ruelland au 02.96.83.13.52 ou Annick Préaucht au 02.96.83.12.69 ou Martine Lebranchu au 02.96.83.14.11

2 - L'association Familles Rurales organise pour la deuxième fois un **Vide-greniers « spécial loisirs créatifs » le dimanche 16 novembre 2014 de 10h à 17h à la salle St Pierre**. A cette occasion, vous pourrez vendre vos fournitures de loisirs créatifs qui dorment dans vos placards (scrapbooking, couture, mercerie, broderie, peinture, encadrement, patchwork, servietteage ...). Et pour les visiteurs, faire des trouvailles. Pour tous renseignements contacter Chrystelle ANDRIEUX (02.96.83.15.85).

3 – Cette année, commandez **votre sapin de Noël** avec l'APEL → en 1,25 mètre (15€), en 1,75 mètre (20€) et la bûche-support (5€) / Réservation VIVECO / Livraison le 6 décembre entre 11H00 et 12H30 sur le parking de la salle des fêtes.

4 – La SAUR nous informe que les **relevés de compteurs eau** seront réalisés par la société OTI entre le 12/11 et 18/11.

5 – Nouveau / à la déchetterie de Caulnes : **mise en place d'un caisson pour le tri des meubles usagés** (matelas, sommiers, canapés, fauteuils, meubles de rangement de cuisine ou de salle de bain, ...). Les meubles en bon état sont à déposer dans la recyclerie Emmaüs sur le site de la déchetterie.

6 – **Egalement :** Mise en place d'un caisson **collecteur de vêtements** sur la plate-forme du local technique communal à Plumaugat.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : mardi et vendredi après-midi et le samedi de 9H00 à 12H00

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations d'octobre et novembre

Mardi 28 octobre : Assemblée générale de la FNACA

Dimanche 9 novembre : Loto Comité des Fêtes

Samedi 15 novembre : Choucroute à emporter Gymnastique

Dimanche 16 novembre : Commémoration armistice 1918

Dimanche 16 novembre : Vide-greniers « loisirs créatifs »

Samedi 22 novembre : Repas de l'école (tartiflette)

Dans Le Canton

Messes :

Samedi 1^{er} novembre à 10h30 à Plumaugat (Toussaint)

Dimanche 16 novembre à 10h30 à Plumaugat (Armistice)

Dimanche 23 novembre à 10h30 à St Jouan (messe des familles)

Football :

A l'extérieur

2 novembre à 15 h 00 : Le Loscouet / Meu ET SP

A domicile

26 octobre à 15 h 30 : Langast AS

9 novembre à 15 h 00 : Illifaut CS (2)

23 novembre à 15 h 00 : Broons – Trémur AS (2)

Prochaine réunion des adjoints : à définir

Prochaine réunion de conseil : samedi 8 nov. à 9H30